

**Délibération du Conseil Municipal
Ville de Villiers-le-bel**

Séance ordinaire du vendredi 30 septembre 2022

N°29/Foncier

Changement de dénomination pour partie de la ruelle des Pâtisseries dans le Village et dénomination d'une sente desservant l'école Jean Macé

Le vendredi 30 septembre 2022, à 19h30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en séance le 22 septembre 2022, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Louis MARSAC.

Secrétaire : Mme Véronique CHAINIAU

Présents : M. Jean-Louis MARSAC, Mme Djida DJALLALI-TECHTACH, M. Allaoui HALIDI, Mme Rosa MACEIRA, M. Maurice MAQUIN, Mme Mariam CISSE-DOUCOURE, M. Daniel AUGUSTE, Mme Véronique CHAINIAU, M. Christian BALOSSA, M. Jamil RAJA, Mme Laetitia KILINC, M. Léon EDART, Mme Géraldine MEDDA, Mme Myriam KASSA, M. Faouzi BRIKH, Mme Hakima BIDLHADJELA, M. Maurice BONNARD, Mme Sabrina MORENO, M. William STEPHAN, Mme Efatt TOOR, M. Pierre LALISSE, Mme Carmen BOGHOSSIAN, M. Cédric PLANCHETTE, Mme Marine MACEIRA, M. Cémil YARAMIS, M. Sori DEMBELE, Mme Cécilia TOUNGSI-SIMO, M. Hervé ZILBER, Mme Nicole MAHIEU-JOANNES

Représentés : Mme Teresa EVERARD par M. Jean-Louis MARSAC, M. Gourta KECHIT par M. William STEPHAN, Mme Virginie SALIBA par M. Sori DEMBELE

Absents excusés : M. Jean-Pierre IBORRA, M. Mohamed ANAJJAR, M. Bankaly KABA

Absent :

M. le Maire fait le constat que l'évolution urbaine du Village a, au fil des années, modifié l'usage de certaines ruelles ou sentes nécessitant d'en dénommer ou renommer certaines parties aux fins d'un meilleur repérage des lieux qu'elles desservent.

M. le Maire constate qu'il en est ainsi pour la ruelle des Pâtisseries qui avait pour vocation première de relier la place du Général Leclerc à la rue de la République et qui a été segmentée en deux parties lors de la réalisation de la rue du Pressoir dans les années 1950.

Aujourd'hui, ces deux parties ayant de fait, des fonctionnalités différentes, M le Maire propose, de débaptiser la partie de la ruelle des Pâtisseries située entre la rue du Pressoir et l'intersection du boulevard Salvador Allende avec la rue Faïdherbe et de la dénommer **ruelle Louis Jouvét** en référence à la fois au parc Louis Jouvét qu'elle borde et à l'école Maternelle Louis Jouvét qu'elle dessert.

Par ailleurs, M. le Maire fait état de l'absence de dénomination de la sente qui à partir de la rue Julien Boursier (au niveau du parking du même nom) permet d'accéder tant à l'entrée de l'école Jean Macé située ruelle du Coutel qu'à l'entrée de l'extension de la Mairie.

M. le Maire propose que cette sente, qui dans la continuité de l'actuelle ruelle du Coutel établit une liaison continue entre la rue Julien Boursier et la rue Thomas Couture, porte aussi l'appellation **du Coutel**.

M. le Maire entendu,

Le Conseil Municipal en ayant délibéré,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis favorable de la Commission Urbanisme – Travaux – Habitat – Développement Durable du 15 septembre 2022,

DECIDE, conformément aux plans joints à la présente délibération :

- de débaptiser la partie de la ruelle des Pâtisiers située entre la rue du Pressoir et l'intersection du boulevard Salvador Allende avec la rue Faidherbe et de la dénommer **ruelle Louis Jouvét**.
- d'attribuer l'appellation **ruelle du Coutel** à la sente qui à partir de la rue Julien Boursier (au niveau du parking du même nom) permet d'accéder à l'entrée de l'école Jean-Macé.

Délibéré les jour, mois et an que dessus (vote pour : 32 – Contre : 0 – Abstention : 0 – Ne prend pas part au vote : 0)

La Secrétaire de séance,
Mme Véronique CHAINIAU



Le Maire,
M. Jean-Louis MARSAC



Publication le : **10 OCT. 2022**
Transmission en Sous-préfecture le : **10 OCT. 2022**

29/08/2022 15:02

géoportail

à la délibération du Conseil Municipal
en date, du

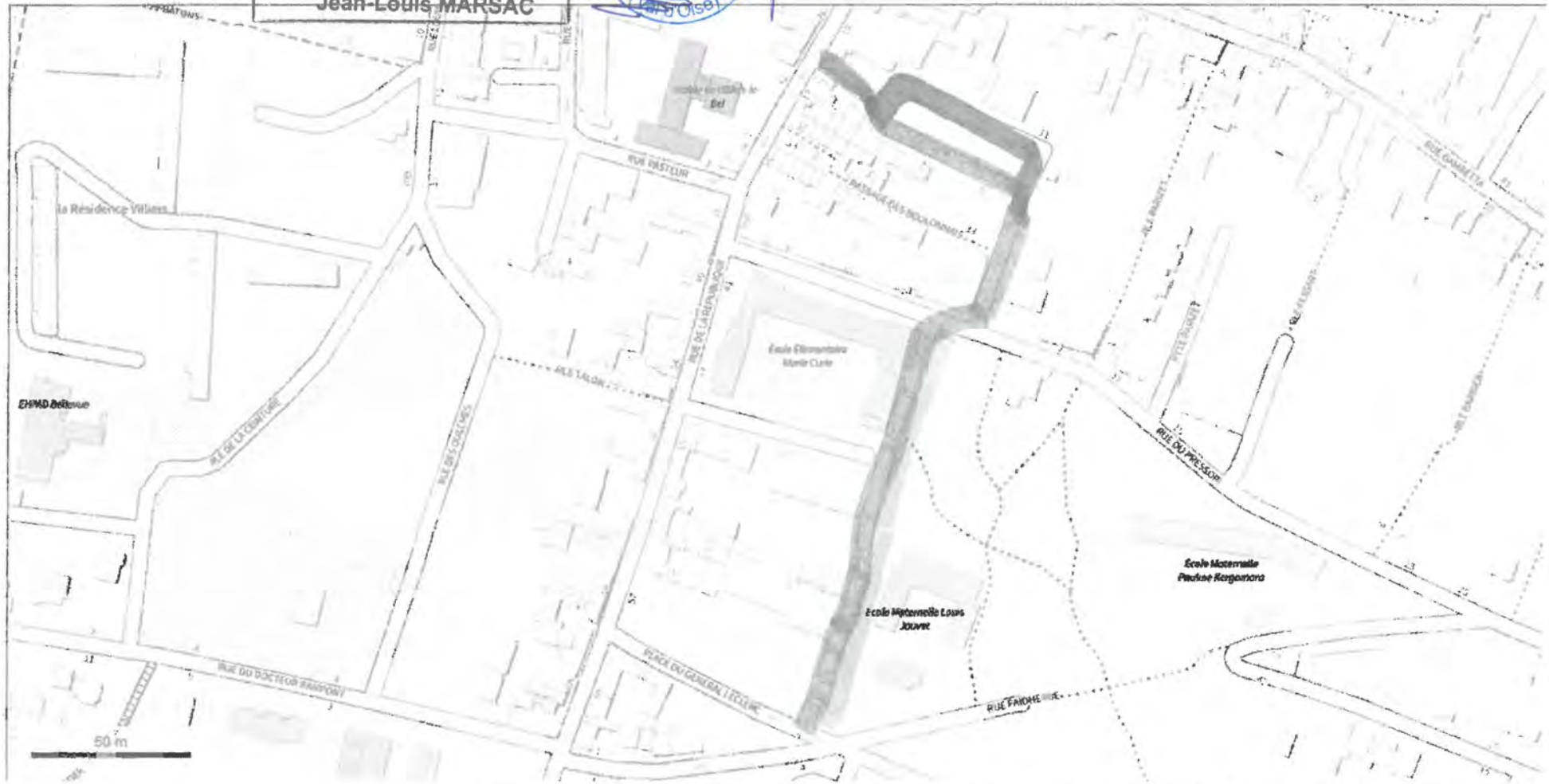
3 0 SEP. 2022

Le Maire de Villiers-le-Bel,
M. Le Maire
Jean-Louis MARSAC



Visualisation cartographique - Géoportail

Ruelle Louis Jouvét



© IGN 2022 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 2° 23' 21" E
Latitude : 49° 00' 24" N

en bleu = ruelle des Pâtisseries (cadastre actuel)
en orange = partie de la ruelle des Pâtisseries qui perd son nom pour
s'appeler ruelle Louis Jouvét

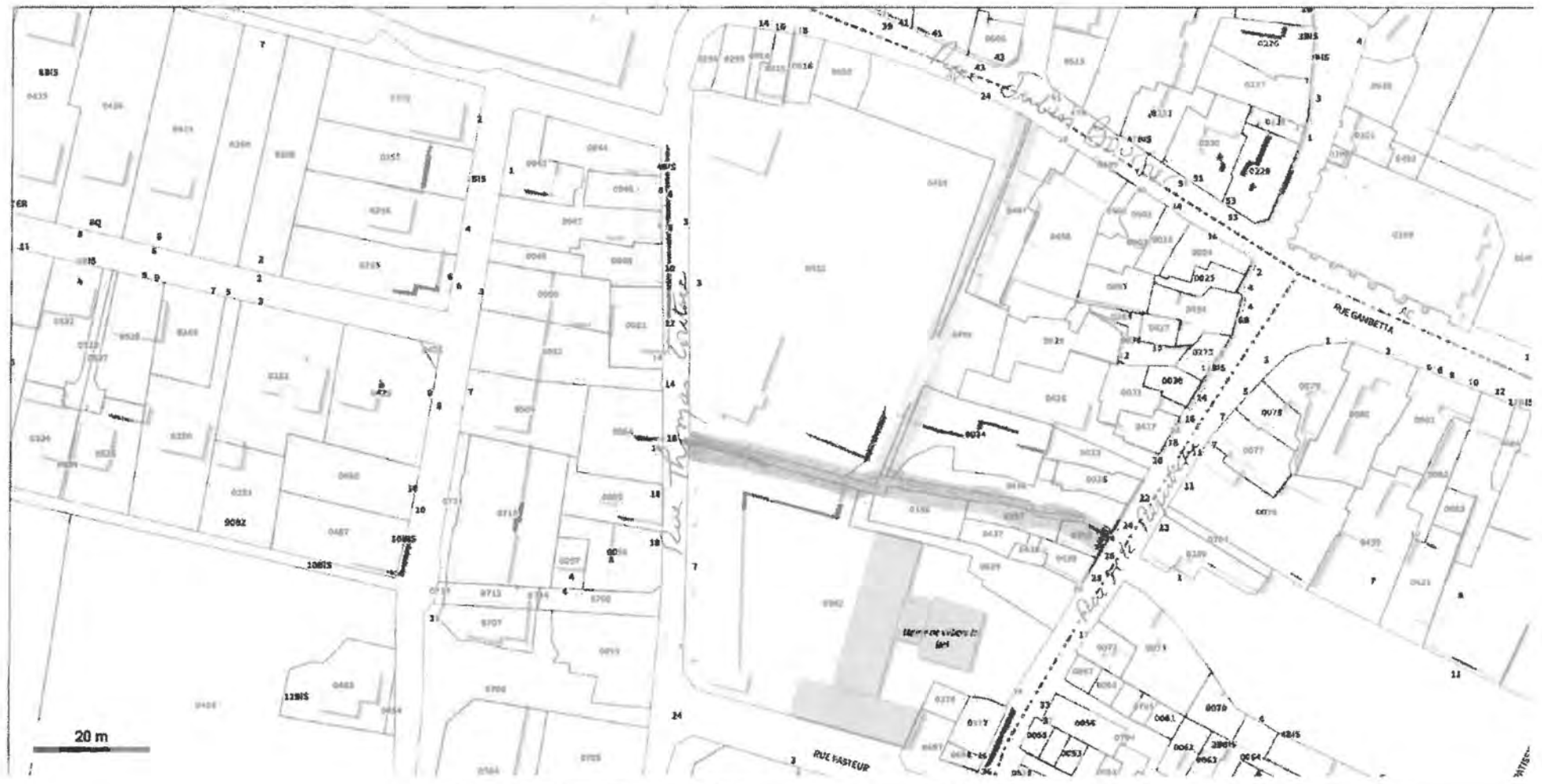
Ruelle Louis Jouvét



© IGN 2022 - www.geoportail.gouv.fr/membre-legalis

Longitude : 2° 23' 21" E
Latitude : 49° 00' 22" N

Ruelle du Coutel




20 m

© IGN 2022 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 2° 23' 17" E
Latitude : 49° 00' 29" N

 *ruelle du Coutel (cadastre actuel)*

 *ruelle du Coutel (extension proposée)*